

Inauguration de l'hélistation du Centre Hospitalier de la Polynésie française

- Vendredi 18 mars 2016 –

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le directeur par interim du centre hospitalier du Taaone,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ce matin pour célébrer officiellement l'inauguration de l'hélistation du Centre Hospitalier de la Polynésie française.

C'est un grand plaisir pour moi de prendre part à cet évènement, qui marque un important progrès dans le développement des infrastructures de secours et de santé en Polynésie française.

Cette inauguration est un peu particulière puisqu'elle a lieu deux mois après la mise en service de la zone de posé, en janvier 2016. Ainsi, nous pouvons déjà parler d'un premier bilan positif avec la réalisation de 16 posés, faisant suite à des évacuations sanitaires et secours en hélicoptère, depuis l'ouverture de l'hélistation. Notamment, il y a deux jours à peine, l'organisation d'une EVASAN depuis l'île de Rapa nous a rappelé la complexité de l'organisation

des secours et de l'accès aux soins d'urgence, sur les archipels les plus éloignés et les plus inaccessibles.

Cette hélisation vient compléter l'équipement, déjà de haut-niveau, du centre hospitalier du Taaone pour répondre aux situations les plus urgentes rencontrées dans les archipels. Plus qu'une nécessité, sa mise en service représentait un impératif en Polynésie française, dont le territoire, rappelons-le, s'étend sur une surface équivalente à celle de l'Europe.

En effet, le centre hospitalier du Taaone est l'unique hôpital pluridisciplinaire pour notre territoire. Malgré la présence de quelques hôpitaux et centres de santé de proximité dans les archipels, de nombreux patients ne peuvent être pris en charge qu'ici, à Tahiti, et c'est pour cela que des évacuations sanitaires sont réalisées quotidiennement par les différents vecteurs aériens disponibles.

Des prestataires privés, comme Air Tahiti ou Air Archipels, réalisent une partie de ces EVASAN en les prenant en charge sur des vols commerciaux ou en mettant en place des vols spéciaux, dans le cadre de leur convention avec la Caisse de Prévoyance Sociale. Les forces armées en Polynésie française contribuent également à ces interventions, lorsque les moyens privés sont indisponibles, notamment avec les avions Casa et Guardian.

Mais certaines situations d'urgence ou l'absence d'infrastructures aéroportuaires comme à Rapa, cette semaine, impliquent l'intervention d'un hélicoptère. Ainsi, en 2015, sur un peu plus de 600 EVASAN, 73 ont été réalisées par hélicoptère, et notamment les hélicoptères Dauphin de la flotille 35F, bien connus des Polynésiens.

Jusqu'à présent, les hélicoptères se posaient à Faa'a, ce qui impliquait un transport supplémentaire des patients en ambulance, et une durée de transfert d'autant plus long. Un temps précieux, qui avait conduit à la mise en place avec la commune d'Arue d'une zone de posé temporaire, grâce à la mise à disposition du stade municipal dans le cadre d'une procédure sécurisée avec la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale.

Je profite de cette occasion pour remercier les équipes municipales pour cette solution provisoire mais indispensable, et qui avait un impact sur l'organisation des services des policiers municipaux et donc sur la vie communale.

En 2014, a été décidée la reprise des travaux d'installation de l'hélistation sur le toit de l'hôpital, travaux interrompus en 2010. Des études d'évaluation réalisées par le service d'Etat de l'aviation civile, le Centre Hospitalier de Polynésie française et les services du Haut-commissariat ont permis la signature d'une convention entre l'Etat et le Pays en décembre 2014, pour un montant de 30 millions de francs pacifique permettant la réalisation des travaux nécessaires.

Ce financement a été pris en compte dans le cadre du troisième instrument financier avec une participation de l'Etat à hauteur de 80% pour l'aménagement de l'hélistation, les 20% restants étant pris en charge directement par le Centre hospitalier de la Polynésie française.

Grâce à cet investissement, le centre hospitalier a pu réaliser des travaux d'étanchéité des sols et de sécurisation de la zone de posé. Il a également pu doter son hélistation :

- d'un marquage réglementaire au sol,
- d'un éclairage de sécurité permettant une utilisation nocturne,
- d'un système de protection incendie,
- mais aussi d'un système de vidéo surveillance et de radio communication.

Il convient de rappeler que d'autres acteurs, privés comme publics, ont contribué à l'ouverture de cette hélistation, notamment la base aérienne de la 35F et la société Tahiti Hélicoptère dans le cadre d'essais de posé.

Je tiens également à remercier les services de la Polynésie française et en particulier le Ministère en charge de l'urbanisme, le Ministère en charge de la santé, le Centre Hospitalier de la Polynésie française, pour leur contribution à la réalisation de ce projet, ainsi que la commune d'Arue pour la mise à disposition du terrain de sport qui a permis de gérer la période transitoire de planification puis réalisation des travaux.

Cette hélistation marque une avancée exceptionnelle dans la modernisation du dispositif de santé et de secours, en réduisant le temps de transport des patients pour accéder aux meilleurs soins, et donc en gagnant en confort mais aussi chance de survie pour les cas les plus graves.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que je constate sa mise en œuvre opérationnelle, et que je participe aujourd'hui à son inauguration.

Je vous remercie de votre attention.
